

République Algérienne Démocratique et populaire

Wilaya de Biskra

Daira de Tolga

Commune de Bouchagroun

Monogrevea sur la Commune de Bouchagroun





I- Informations générales sur la commune de Bouchagroun :

Toponyme de la commune : L'origine de son nom revient à un saint Tunisie (village de Sidi Bouchagroun Située dans la wilaya de Bizerte)

Date de dreation : elle fut créée en 1957.

Situation et superficie : Elle est située à l'Oest du chef lieu de la wilaya . Limitée par les communes suivantes :

- La commune de Tolga au Nord.
- Les communes d' Ourlel et de Mekhadma au Sud.
- Les communes d'El-hadjeb et de M'lili à l'Est.
- La commune de Lichana à l'Ouest.

Sa superficie est de 57.94 km² pour une densité de 229 habitants par km².

Relief et climat : Au Nord Elle est caractrisée par une succession de dunes en allant du Nord vers le sud , Elle est aussi sillonnée au nord par une chaine montagneuse des Aurés son relief se caractérise d'une altitude moyenne.

Son climat est chaud, sec en été et froid en hiver avec une faible précipitations .

Population : La commune compte 13124 habitants (recensement de 2008).

Richesses souterraines et les établissements économiques: /

II- Histoire et patrimoine :

Emplacements et les sites historiques :

- Le minaret de l'ancienne mosquée de Sidi Aissa avec son style architectural typique à la région .



- Des vestiges de la région de " El mozni".
- Des vestiges romaines de la région de " Modhi" la palmerai de Soufi.
- Emplacement à cité Gradha (la palmerai de Meghazzi larafi Belkacem et la palmerai de Maâiza) .
- La prison de l'époque française au centre de la commune (la maison de Meghazzi).

Les civilisations successives :

- L'âge de pierre.
- Les amazigh(les zianides).
- Les romains (notamment au 13è siècle et par la suite)
- L'arabo-islamique notamment après les conquêtes.

Les combats et les évènements politiques et militaires vécues dans la commune lors de la révolution de la libération :

L'assassinat d'un officier dans dans la région de Dachra.

Les moudjahidines qui ont participé à l'évènement :

- Hamidi Abdallah , celui qui a tiré des coups de feu sur l'officier français Miklos.
- Hamani Aissa fut tué en 1958.
- Hamadi Laid fut tué en 1959.
- Le martyr Hamidi Abdallah s'est approché devant la foule vers l'officier français Miklos, celui-ci disait un discours, et lui a tiré dessus une avalanche de balles et s'est sauvés avec ses compagnons vers un endroit inconnu.

Les ripostes de l'armée française :

- Les tirs indiscriminés sur la population pour venger leur officier ce qui a causé la mort du martyr Chaâbane Ibrahim.
- Un nombre important de la population fut blessé parmi eux : Rahmoune Amar, Gharib Aissa, Boukhalfa Mabrouk.
- La démolition des maisons et les murs des vergers.
- La violation de l'intimité des demeures en cherchant les fugitifs .
- La déclaration de l'état de siège .
- Encerclement de la région de "Selga " siège de l'armée de libération nationale.
- L'armée française a précipité 3000 soldats ,des chars et des avions.
- Le ratissage de toute la région, ce qui a permis d'arrêter le martyr Laidi mansour , d'enlever tous ses vêtements de le ligoter avec du fer et de le trainer par un camion jusqu'à la mort en 27/12/1256.
- L'ennemi s'est vengé sur les civils en déchirant leurs tentes ,en saccageant les biens et en violant leurs intimités et les torturant avec de l'électricité.

Les monuments commémoratifs : /

La liste des martyrs de la révolution de la commune : 81 martyrs selon la liste jointe.



Les personnalités de la commune :(les personnalités historiques, étatiques, les savants, les écrivains, les poètes, les artistes et les groupes artistiques et folkloriques) :

- Parmi les personnalités historiques et militantes : Laidi Mansour , Gharib Kouider, Tebigui hafayed, Hammani Aissa, Hamadi Laid et Meghazzi Hob Alla Ali.
- Les savants : Noureddine Abdelkader et Meghazzi Bakhouché Ahmed (savant religieux).
- Les poètes et les écrivains : Bouakaz Mohamed Bouzidi (auteur de la chanson « Ala waled el khala » chantée par Saliha El saghira et la musique de Maâti Bachir) et Seifia Mohamed.

Les principales zaouïas et les écoles coraniques :

- La zaouïa de sidi Meghazzi.



- L'école coranique de la cité colonel Amirouche.
- L'école coranique de l'association des Ulama musulmans algériens.
- L'école coranique Abdelhamid Ben badis.

Les anciennes et les nouvelles mosquées :

- La mosquée de Sidi Aissa.



- La mosquée de Sidi Al hachemi (1847) .
- La mosquée de Sidi Meghazzi (1967)
- La mosquée de Sidi Mabrouk (1975) .
- La mosquée Ennour (1990) .
- La mosquée Abdelhamid Ben Badis (1973).



- La mosquée Okba Ibn Nafaâa (1985) .
- La mosquée de Rahma (1986) .

- La mosquée de Bilel Ibn Rabah(2009) .



- La mosquée de Mohamed Bouakkaz(1999).
- La mosquée de Rahmane(1989) .

Les coutumes et les traditions de la commune :

- La fontazia .
- La célébration par des mets traditionnels à l'arrivée des saisons.

Industrie et artisanat traditionnels :

- Industrie relative au palmier tels que , le couffin en palm etc...
- Le tissage (le burnous, le tapis, le hawli).

Les fêtes religieuses et culturelles :

- Les fêtes religieuses (le mawlid elnabawi el charif, aid el fitre , aid al adha,Achora).

Les principaux évènements sportifs et culturels de la commune:

- Le marathan des jeunes et des collectivités locales organisée annuellement le 18août.
- les tournois sportifs inter cartiers .

III- Les édifices de la commune :

Les associations actives de la commune :

- Les associations religieuses (05).
- Les associations sportives(03)
- Les associations des quartiers (01)
- L'association Ikra(01).
- L'association des Ulamas musulmans algériens (01).

IV- Les édifices de la mairie :

Les différentes administrations de la commune et leurs Annexes :

- Siège de la mairie.



- Annexe administratif cité colonnel Amirouche.
- Annexe administratif 1 Novembre.

- Centre de formation professionnel le martyr Labeled Tayeb à cité Amirouche.



Les différentes administrations de la commune

Les établissements scolaires :

1- Lycée (01) :

- Lycée Hamimi Saâdi à cité Amirouche.



2- Les collèges(02) :

- CEM Houari Boumediene .



- CEM Ben djaballah Omor.



3- Les écoles primaires(07) :

- Ecole Hamidi Boubaker.
- Ecole Hammani Aissa.
- Ecole Othmane ibn Affane.



- Ecole Meghazzi Hob Allah Ali.
- Ecole kobsi Mebarek.



- Ecole Abou Dher Elghéfari.
- Ecole Boukhalfi Derradji.

Les édifices sportifs et culturels :

1- Les édifices sportifs :

- Stade communal (Chaâbani Mohamed)
- Stade de proximité route d'Ourlel.

2- Les édifices culturels :

- Centre culturel (krid Meki).



- La bibliothèque municipale (Martyr Laidi Ibrahim).



- Les jardins d'enfants(02).

Les établissements sanitaires :

- Polyclinique (Martyr Tebigui Hafayed).
- Salle de soins (Martyr Chaâbane Ibrahim)cité colonel Amirouche.
- Salle de soins (Martyr Ghaddab Ali) cité Braknia.
- Salle de soins (Martyr Labeled Mabrouk)cité 1^{er} novembre.
- Salle de soins (Martyr Ben yahia Moussa)cité 5 juillet.

Les établissements de la poste et les télécommunications (ptt) :

- Centre d'Algérie poste au centre de la ville.
- Annexe d'Algérie poste cité colonel Amirouche.

Les marchés de proximité : /

Les stations de transports, gares et aéroports : /

Les édifices et les établissements touristiques : /

V- Le coté administratif :

La constitution politique de l'assemblée populaire communale :

- FLN (05 membres).
- RND (04 membres).
- FFS (03 membres).
- FAB (02 membres).
- AED (01 membre).

Nom et prénom et niveau scolaire de dirigeants de l'exécutif de l'assemblée (président, adjoints, et délégués) :

Président de l'assemblée populaire communale :

Nom & Prénom	Niveau scolaire
Derbali Djillani	Licence en psychologie

Adjoints de l'assemblée populaire communale :

Noms & Prénoms	Niveau scolaire
Meghazzi Djenidi Ahmed	4 ^{ème} Année moyenne
Merzougui Ahmed	3 ^{ème} Année secondaire
Hammani Abdelkader	Licence en physique
Laidi Daoud	Licence en journalisme

Délégués de l'assemblée populaire communale

Noms & Prénoms	Niveau scolaire
Laidi Nadji	Terminal
Boulanouar Abderrazak	Universitaire

Les bureaux des partis politiques : /

VI- Renseignements indispensables :

Numéros de téléphone et du fax de la mairie :

Numéros de téléphone : 033 57 32 37 – 033 57 31 01

Numéro d fax : 033 57 31 32

Cite électronique : Email / Bouchagroun0729 @gmail.com

Bouchagroun , le

Le Président de L'assemblée populaire communal